

20260922 Mediacités

<https://www.mediacity.fr/enquete/lyon/2026/09/22/a-la-metropole-de-lyon-la-droite-enterre-la-politique-dhospitalite-de-ses-predecesseurs/>

A la métropole de Lyon, la droite enterre la politique d'hospitalité de ses prédécesseurs

Fermeture des Stations accueillant des mineurs isolés, expulsion de 280 femmes et enfants place de Milan, fin du Revenu solidarité jeunes... Après six mois aux manettes, le nouvel exécutif de Véronique Sarselli déroule une politique anti-sociale marquée par le détricotage de plusieurs mesures phares mises en place par l'ancienne majorité écologiste.



Plusieurs dizaines de tentes ont été installées à l'initiative du collectif Solidarités entre femmes à la rue, place Béraudier, dans le quartier de la Part-Dieu, ce samedi 19 septembre, pour dénoncer l'expulsion à venir de 280 femmes et enfants. Photo : Antoine Boureau/Relief.

«Ni fermeture, ni remise à la rue. Nous demandons simplement un toit, une protection et le respect de notre droit. » Rassemblés devant le siège du Grand Lyon, mercredi dernier, mineurs isolés, associations et collectifs citoyens ont une nouvelle fois tenté d'interpeller l'exécutif de la Métropole. Depuis plusieurs semaines, les actions se multiplient pour dénoncer l'une des premières décisions de la nouvelle majorité de droite en matière sociale : la fermeture des Stations, deux lieux d'hébergement d'urgence qui accueillent 102 mineurs isolés. « A ce jour, nous n'avons pas eu d'échange avec les élus, donc on espère encore que les mobilisations permettent d'entrer en dialogue et d'infléchir leur position », confie Frédéric Geai, coordinateur régional pour Médecins du Monde.

Géré par l'association Le Mas et cofinancé par la métropole de Lyon et la préfecture du Rhône, le dispositif unique en France héberge et accompagne des jeunes étrangers dont la minorité n'a pas été confirmée à leur arrivée sur le territoire et qui ont formé un recours devant le juge des enfants. S'ils sont reconnus mineurs, ils doivent être pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), qui relève de la Métropole. Mais pendant la période du recours, qui peut durer jusqu'à six mois ou un an dans le Rhône, aucune prise en charge n'est prévue, laissant les jeunes à la rue.

Fermetures sans solutions alternatives

Pour pallier ce manque, l'ancienne majorité écologiste avait ouvert deux sites en 2020 puis 2022 : Milan dans le 3^e arrondissement de Lyon et Rockefeller dans le 8^e. D'après les salariés du Mas, le premier devrait fermer ses portes le 30 septembre prochain à la fin de son conventionnement, le second, le 31 décembre. Des informations confirmées par les conseillers

métropolitains d'opposition et par le projet de délibération que nous reproduisons ci-dessous. Contacté, l'exécutif de la Métropole n'a pas répondu à notre demande d'interview.

« Le Grand Lyon n'a fait aucune annonce publique concernant ces fermetures, mais depuis le mois de juin, plus aucun jeune ne rentre à la Station Milan », affirme Sébastien Gervais, membre du collectif citoyen Soutiens/Migrants Croix-Rousse. « Une quarantaine de garçons du site ont été transférés sur celui de Rockefeller et une dizaine de filles attendent d'être fixées sur leur sort. Ces jeunes ne vont pas disparaître, il faut leur assurer une protection », poursuit-il. Mobilisé au sein d'un groupement de 56 associations, le collectif espère parvenir à faire pression sur les institutions pour maintenir le second site ouvert.

« Ce sont bien des enfants que la France laisse dehors »

« C'est une grande déception de voir le nouvel exécutif déconstruire si rapidement ce qui a été fait sous le précédent mandat », réagit Lucie Vacher, élue écologiste à la métropole de Lyon, ancienne vice-présidente chargée de l'enfance, la famille et la jeunesse. « Une fermeture, qui plus est en plein cœur de la trêve hivernale, serait très violente. Pour autant, nous avons une délibération à l'ordre du jour du prochain conseil métropolitain le 28 septembre pour voter la subvention au dispositif "jusqu'à sa fermeture définitive prévue le 31 décembre 2026" », souligne l'élue.

La décision sera en réalité actée par un texte soumis en commission permanente [voir le document ci-dessous], instance de 66 élus de la Métropole, dont les échanges ne sont pas publics.

> projet de délibération qui acte la fermeture définitive de La Station gérée par Le Mas au 31 décembre prochain :

REPUBLIQUE FRANÇAISE	
PROJET DE DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE	
MÉTROPOLE GRAND LYON	n° CP-2026-0425
<i>Commission permanente du 28 septembre 2026</i>	
Commission pour avis : santé, solidarités et accompagnement des publics	
Commission(s) consultée(s) pour information :	
Commune(s) :	
Objet : Mise à l'abri de jeunes en recours - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Le Mouvement d'action sociale (MAS) pour son projet de mise à l'abri de jeunes en recours de minorité - Année 2026	
Service : Délégation Solidarités, habitat et éducation - Direction Habitat et logement	
Mesdames et messieurs,	
Je vous propose d'accepter le projet de délibération qui suit :	
Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2026-0007 du 26 mars 2026, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 1612-12 à L 1612-15, L 1612-23, L 1612-24, L 1612-26 à L 1612-28, et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).	
I - Contexte	
Dans le cadre de ses compétences sociales, la Métropole a déployé, aux côtés des communes et de l'État, une stratégie pour lutter contre le sans-abrisme et offrir sur son territoire des conditions de vie dignes et adaptées à chacun, que ce soit dans le domaine de la santé, de l'accès à l'alimentation, de l'insertion ou du logement.	
Cette politique repose sur l'engagement n° 4 du projet métropolitain des solidarités qui prévoit le développement de solutions d'hébergement et de logement adaptées aux personnes en grande précarité. Pour cela, la Métropole s'attache à mobiliser les patrimoines vacants des collectivités, des bailleurs, des promoteurs et des partenaires institutionnels pour l'accueil des publics ne pouvant accéder au logement, notamment les femmes isolées avec enfants de moins de 3 ans et les jeunes majeurs, compétence de la Métropole au titre de la protection de l'enfance.	
Il s'agit d'assurer la sécurité des personnes, de garantir leur accès aux droits, à la santé, à un logement	

Sur le terrain, la décision interpelle d'autant plus que, d'après Le Mas, en six ans, 79 % des 738 jeunes hébergés passés devant le juge des enfants ont finalement été reconnus mineurs. « Ce sont donc bien des enfants que la France laisse dehors, s'insurge Frédéric Geai. L'exécutif métropolitain avait promis de mettre ces jeunes à l'abri après s'être indigné de la crise humanitaire au campement des Chartreux. Il s'apprête pourtant à supprimer le seul dispositif financé par la Métropole qui les protège de la rue, sans proposer aucune solution alternative. »

« Au-delà de l'hébergement, les Stations offrent une vraie possibilité d'accompagnement sur le plan social, éducatif et sanitaire, pour des jeunes qui ont des problématiques très complexes », raconte une bénévole du collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse, qui s'occupe de jeunes filles en recours. « Ça ne permettait pas de répondre à tous les besoins, mais c'était une vraie avancée. Sous une tente, on ne peut pas offrir la même prise en charge », soupire-t-elle.

La décision intervient alors qu'à Lyon, plus d'une centaine de jeunes vivent déjà dehors. Début septembre, la Ville a annoncé la mise à l'abri des 130 mineurs isolés du campement du jardin des Chartreux au sein de l'ancien internat social Favre-Chazière, dans le 4^e arrondissement. « Mais cela ne remplacera pas les Stations, insiste Bruno Couturier, adjoint aux solidarités au maire de Lyon. Nous sommes déjà au-delà de nos compétences. Ce que nous attendons désormais, c'est que chacun joue son rôle et participe à créer des solutions, plutôt que d'en fermer. »

Recentrage de la Métropole

Sous le couvert de l'anonymat, un cadre du Mas confirme les inquiétudes en interne. « Nous commençons à percevoir la volonté de la Métropole de se recentrer sur ses compétences premières, décrit-il, avec une priorité donnée aux dispositifs très axés sur l'emploi, au détriment des actions visant les publics les plus vulnérables. »

Une ligne que semble confirmer l'annonce formulée par l'exécutif [de la suppression du Revenu de solidarité jeunes](#) (RSJ), mis en place par l'ancien président Bruno Bernard. La fin de cette aide, versée à près de 400 jeunes de 18 à 25 ans sous le seuil de pauvreté, sera votée également le 28 septembre prochain. « Véronique Sarselli souhaite que la collectivité s'en tienne à ses obligations légales, or la Métropole n'est pas que financeur ou gestionnaire de prestations. Elle est avant tout cheffe de file des politiques de solidarité et à ce titre, elle a le devoir d'innover pour répondre aux besoins du territoire », déplore l'opposante Lucie Vacher.

« On voit se dessiner la fin de la politique d'hospitalité mise en place par l'ancienne majorité envers les personnes sans-abris et mal logées », souffle une cheffe de service de l'association Alynea, qui, elle aussi, a requis l'anonymat. L'ordre d'évacuation d'un immeuble de la Métropole occupé par 280 femmes et enfants constitue un exemple supplémentaire.

Installées depuis le 6 mars dernier dans un bâtiment vide de la place de Milan, ces familles ont reçu début septembre la décision du tribunal leur intimant de quitter les lieux, dans le cadre d'[une procédure d'expulsion](#) initiée par la Métropole. « Sans perspective de relogement », martèle Juliette Murtin, membre du collectif Solidarité entre femmes à la rue. Si la collectivité a déclaré qu'elle serait « attentive aux situations d'extrême vulnérabilité », évoquant exclusivement les publics relevant de ses compétences comme les femmes isolées avec enfants de moins de trois ans, aucune précision n'a été apportée sur les prises en charge.

Samedi 19 septembre, le collectif et ses soutiens ont ainsi installé des dizaines de tentes sur la place Béraudier, devant la gare de Lyon Part-Dieu, pour réclamer à la Métropole de suspendre cette « décision inhumaine ». Et d'évoquer des « conséquences dramatiques » à l'approche de l'hiver.

D'autres dispositifs menacés

« Nous avons [de nombreux désaccords](#) avec l'ancienne Métropole, mais le bras de fer n'était pas aussi dur », commente Juliette Murin, qui rappelle que « l'occupation s'était faite sous l'ex-majorité, qui avait toléré l'installation dans le bâtiment ». « Il y avait des possibilités de conventionnements de squats, une recherche de solutions comme avec l'occupation du Quai Arloing [*ancien lieu de refuge de familles sans-abris*]. Aujourd'hui, on a plutôt l'impression qu'il y a très peu de visibilité et une absence de politique claire », ajoute-t-elle.

Même constat pour Frédéric Meunier, directeur de l'association Le Group' qui coordonne depuis plus d'un an la « réponse humanitaire », [un dispositif inédit de mise à l'abri](#) calqué sur les méthodes de l'aide humanitaire internationale, lancé par des collectifs et associations locales. « Jusqu'alors, les élus de la Métropole nous aidaient à trouver des appuis financiers et du foncier en déshérence, détaille-t-il. Récemment, nous avons rencontré Claire Pouzin à la Métropole [*vice-présidente chargée de l'offre de logement*] pour lui proposer de nous confier la gestion et la sécurisation de l'immeuble de Milan. Mais elle semblait découvrir les dossiers. On sent qu'il n'y pas de réflexion ou d'axe de travail. »

D'après nos informations, deux autres dispositifs, qui accueillent dans des *tiny houses* des mères isolées en grande précarité et leurs enfants de moins de trois ans, pourraient fermer leurs portes entre fin 2026 et début 2027 : la Base, ouvert par Le Mas à Villeurbanne en mars 2021, et les Amazones, géré par le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. « Rien n'indique aujourd'hui que la Métropole ne respectera pas son obligation d'héberger ces femmes, note la cheffe de service d'Alynea déjà citée. Mais la latitude qui existait pour continuer à accompagner ce public après les 3 ans de l'enfant risque de disparaître complètement, avec des remises à la rue sèches. »

« Cent jours ne font pas un mandat. Mais cent jours suffisent pour donner une méthode, fixer un cap et prendre les premières décisions », affirmait Véronique Sarselli dans son premier bilan, début juillet. C'est bien ce qui alarme les acteurs de la lutte contre l'exclusion.

Métropole, État : même combat ?

La nouvelle ligne suivie par la droite au Grand Lyon n'est pas la seule dénoncée par les associations et acteurs de la solidarité. La politique des services de l'État sur le territoire fait aussi l'objet de fortes critiques. Alors que dans le département du Rhône et dans la Métropole, le nombre de personnes en attente d'un hébergement d'urgence est estimé à 14 000, les travailleurs sociaux du Samu Social de Lyon sont en grève depuis le 19 août dernier pour dénoncer la saturation des dispositifs et [la pression mise par la préfecture](#).

Cet été, en pleine canicule, cette dernière aurait demandé à des professionnels de remettre à la rue une famille dont l'enfant venait d'avoir un an, au motif qu'elle ne correspondait plus aux critères de vulnérabilité, dénoncent, auprès de Mediacités, plusieurs acteurs du secteur.

[Margot Hemmerich](#)